

# Bulletin de Santé du Végétal

# **Grandes cultures**

## N°39 22/11/2018



### Animateurs filières

Céréales à paille SvIvie DESIRE / FDGDON 64 sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS a.carrera@arvalis.fr

### Maïs

### Philippe MOUQUOT / CDA 33 p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance : FDGDON 64 / ARVALIS sylvie.desire@fdqdon64.fr a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux Quentin LAMBERT / Terres Inovia

q.lambert@terresinovia.fr

### **Prairies**

Patrice MAHIEU / CDA 64 p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Dominique GRACIET Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 accueil@na.chambagri.fr

### **Supervision**

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aguitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/2018 »





# **Edition Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aguitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aguitaine-2018

> Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

# Ce qu'il faut retenir

### Colza

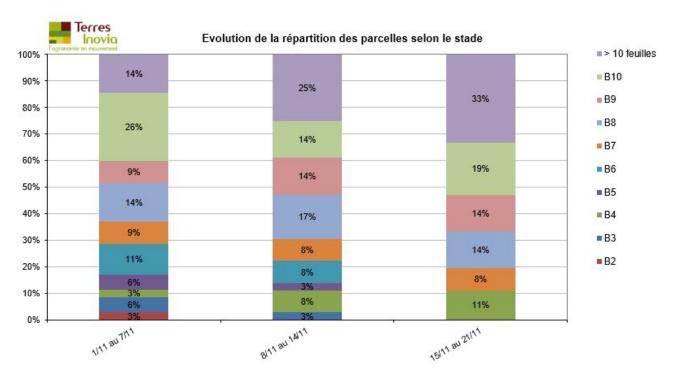
- Charançon du bourgeon terminal : risque très fort sur l'ensemble du réseau hors façade atlantique et à l'exception des parcelles déjà protégées. Cf. Carte.
- Grosse altise adulte : risque faible à ce jour.

# ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement constitué de 56 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2018-2019 sera assurée sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Au cours des sept derniers jours, **36 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

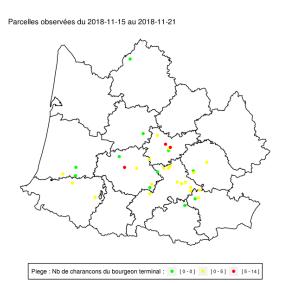
### Stades phénologiques et état des cultures

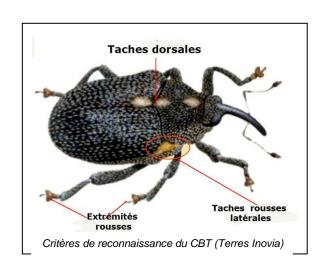
La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par un vent fort sur l'Est du territoire. Globalement, depuis le début de la semaine, les températures matinales sont plus fraîches et des gelées ont pu être observées. Ces conditions sont moins propices à la croissance de la culture, mais habituelles pour la saison. Les parcelles les plus avancées ont désormais dépassé le stade B10 (BBCH19) et celles plus tardives sont au stade B4 (BBCH14).



Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

### Charançon du bourgeon terminal







# Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT) Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles) Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie —automne 2016 —automne 2017 —automne 2018

Les charançons du bourgeon terminal sont toujours détectés dans plus de deux tiers des parcelles du réseau (idem vis-à-vis de la semaine dernière). Le vol, a présenté son premier pic la semaine dernière. Les piégeages significatifs (> à 5 individus) sont observés dans 3 parcelles (voir carte, points rouges). Ils sont en baisse cette semaine.

La prise en compte du BSV (vision territoriale) et la surveillance de la cuvette en végétation sont primordiales pour évaluer le risque.

<u>Période de risque</u> : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal (BBCH31). **Mais la** 

lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

<u>Seuil indicatif de risque</u>: il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles son rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai **de 8 à 10 jours** après les 1ères captures significatives.

<u>Évaluation du risque</u> : risque très fort sur l'ensemble du réseau hors façade atlantique, à l'exception des parcelles déjà protégées.

Le vol a présenté son premier pic la semaine dernière (11, 12, 13/11). Généralement les femelles sont aptes à pondre au bout de 8 à 10 jours après les 1ères captures significatives, le risque est donc élevé à ce jour. Les observations des parcelles du réseau BSV pourront être confortées par l'observation de vos cuvettes en végétation.

### Larve de grosse altise

12

10

40

Nb insectes / cuvette

Les premières larves de grosse altise sont observées sur le réseau, dans 3 parcelles et avec une faible proportion de plantes touchées. Une parcelle seulement dépasse le seuil indicatif de risque dans la Haute-Garonne. Depuis la semaine dernière, des larves ont été observées en Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne. L'arrivée des grosses altises adultes a été tardive. De plus, les conditions sèches jusqu'à la mi-octobre n'ont pas été propices à la ponte (phénomène de rétention des femelles adultes) et à l'éclosion des œufs (dessication).

<u>Période de risque</u> : du stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

Plaques pigmentées

Extrémité brune

Tête

3 paires de pattes

Larve de grosse altise (photo Terres Inovia).

<u>Seuil indicatif de risque</u>: 70% des plantes avec au moins une larve au stade rosette.

### Évaluation du risque : risque faible à ce jour.

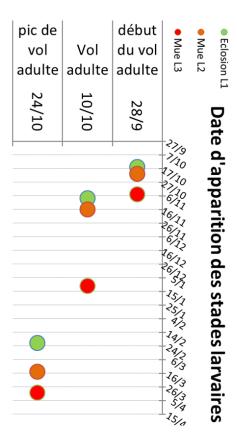
L'évaluation du risque doit se faire à la parcelle, en observant, par prélèvement, la présence de galerie. Cette année, une minorité de parcelles présente de belles biomasses. Les gros colzas sont moins exposés à une migration rapide des larves dans le cœur des plantes, et donc moins à risque. Un certain nombre de colzas sont encore chétifs et donc plus concernés par le ravageur.

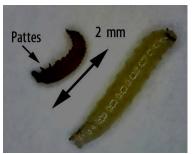


Simulation du cycle de développement des larves de grosse altise. A partir des données météorologiques de l'année et de prévisions basées sur des moyennes pluriannuelles, il est possible de définir le cycle d'évolution de l'insecte pour une date théorique de début de vol. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont celles qui présentent le

cycle d'évolution de l'insecte pour une date théorique de début de vol. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont celles qui présentent le risque le plus élevé, car ce sont les meilleures candidates à la migration vers le cœur de la plante et à la destruction du bourgeon terminal.

Réalisée à partir des données météo de la station d'Auch, la simulation du cycle de développement des larves montre que cette année, l'activité des grosses altises adultes a démarré dès la fin du mois de septembre. Les larves L3 devraient être observées depuis le début du mois de novembre, or, nous avons peu d'observation de larves à ce jour. Les conditions météorologiques, sèches sur une grande partie du mois d'octobre, n'ont pas été propices à l'éclosion des œufs. Néanmoins, il est fortement recommandé d'évaluer la présence de larves à la parcelle, et d'effectuer des contrôles toutes les 2 semaines.





Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite) (photo Terres Inovia)



Stades larvaires des grosses altises (photo Terres Inovia)

### Puceron cendré

La présence de puceron cendré semble s'affaiblir cette semaine. Aucune observation ne signale sa présence. Les semaines passées, les départements concernés étaient : Dordogne, Gers et le Tarn-et-Garonne. Attention, les pucerons cendrés se concentrent souvent par foyers dans la parcelle. Une observation méticuleuse des plantes doit être réalisée. A noter qu'il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les pucerons cendrés à l'automne.



Pucerons cendrés (Photo Terres Inovia)

### **Tenthrède**

Aucune parcelle ne déclare la présence de tenthrède cette semaine. Un peu plus de 15% des parcelles du réseau sont encore dans la période de risque.

**<u>Période de risque</u>** : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

<u>Seuil indicatif de risque</u> : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Évaluation du risque : risque très faible.



Larves de tenthrède (Photo terre Inovia)



### Phoma

Cette semaine, onze parcelles présentent des symptômes de phoma. L'intensité de ces symptômes est faible, légèrement supérieure à 20 % de plantes avec macules (idem par rapport à la semaine dernière). Les départements touchés depuis le début de l'automne sont l'Aude, la Dordogne, la Haute-Garonne, le Gers, les Landes, le Lot-et-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Il n'y a pas de corrélation entre la présence de cette maladie sur feuilles à l'automne et sa présence au collet au printemps. Le risque peut être considéré comme nul à ce jour. Le seul levier contre le phoma est le choix variétal.

Évaluation du risque : risque nul.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR. Sodepac. Groupe Terres du Sud. Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

